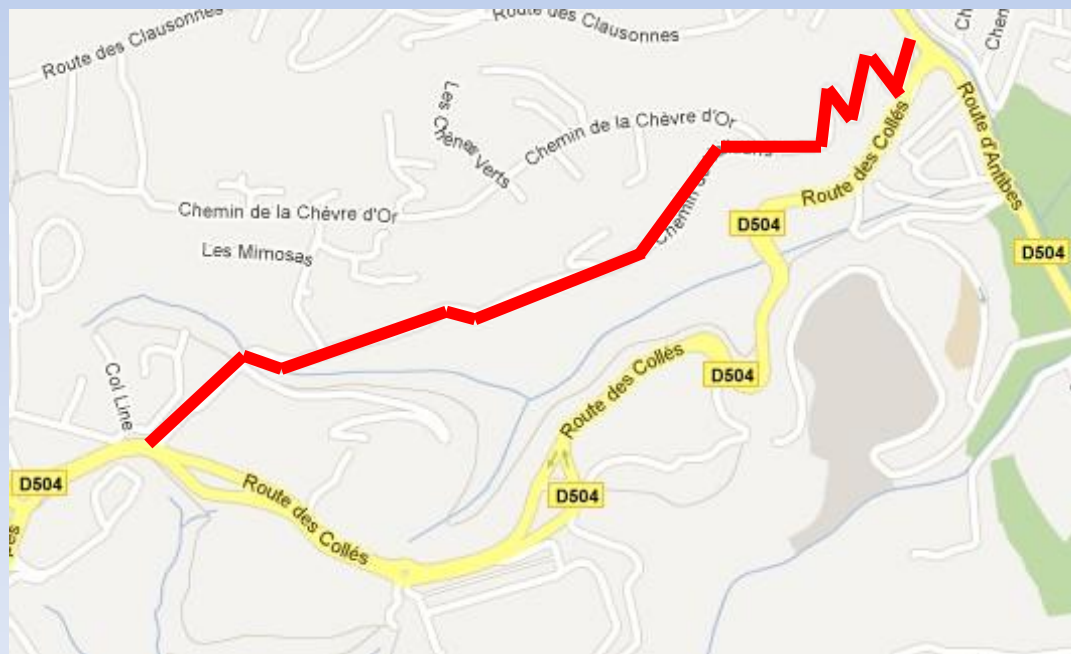


Aménagement d'un itinéraire de piste cyclable sur le chemin de Vallauris



PREAMBULE

Le chemin de Vallauris est fréquemment emprunté par les véhicules comme voie de contournement de la route départementale.

Il nécessite d'être réaménagé de manière appropriée à sa destination en vue notamment de partager ses espaces avec les cyclistes.

L'implantation d'itinéraires cyclables relève des actions de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA) dans le cadre notamment du Plan de Déplacements Urbains (PDU) et rend le projet de la commune éligible à un fonds de concours à hauteur estimée de 30% du coût du projet.

L'aménagement du chemin de Vallauris est issu d'une étude réalisée par la CASA. Le projet présenté respecte les principes retenus dans cette étude, dont le principe consiste en tenant compte des contraintes liées aux caractéristiques de la voie à :

- **réaliser un espace partagé voitures/vélos;**
- **réduire les vitesses pratiquées sur ce chemin;**
- **rénover la couche de roulement de la chaussée;**

3 sections identifiées



Largeur moyenne de la voie: 4,00m

Longueur Tranche Ferme: 500m

Longueur Tranche Conditionnelle 1 : 900m

Longueur Tranche Conditionnelle 2: 400m

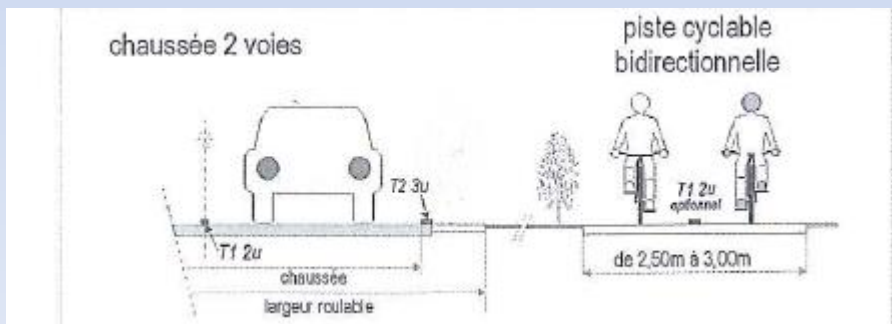
Quelques définitions

- **Itinéraire cyclable**

Un **itinéraire cyclable** est un parcours dédié aux cyclistes leur permettant de se rendre d'un point A à un point B. Il s'inscrit généralement dans le cadre d'un schéma directeur de déplacement et/ou Plan de déplacement urbain.

- **Piste cyclable**

Une **piste cyclable** est une section de chaussée uni ou Bidirectionnelle spécifique dévolue exclusivement aux cyclistes. Elle est matériellement isolée des voies de circulation des véhicules motorisés (site propre)

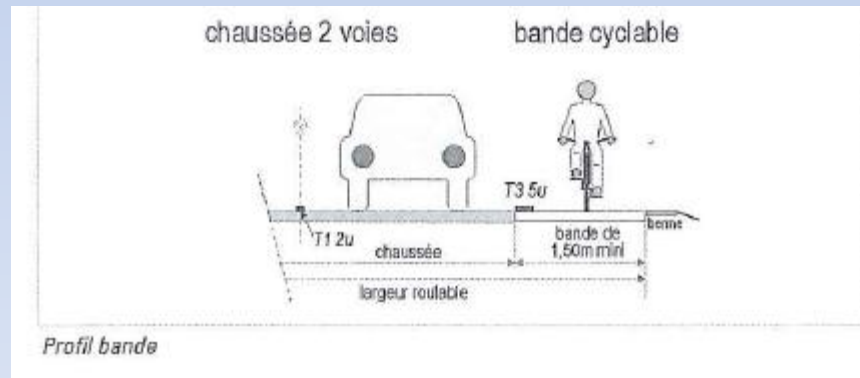


Quelques définitions

- **Bande cyclable**

La **bande cyclable** est une voie contiguë à la chaussée, réservée aux cyclistes.

Elle est délimitée par des bandes blanches peintes au sol et peut être colorée ou contenir des pictogrammes.

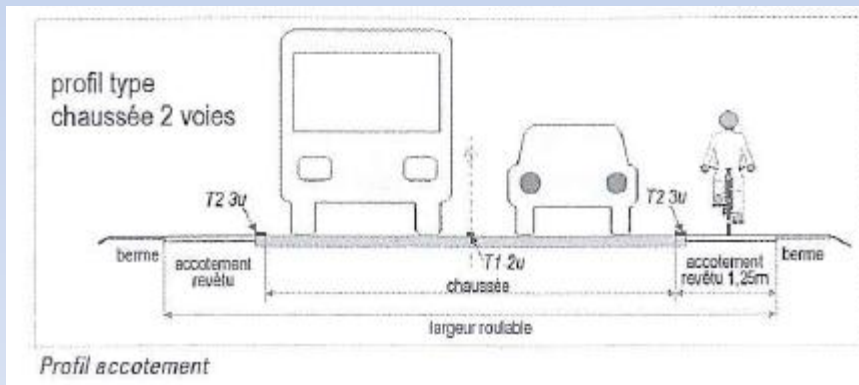


Quelques définitions

- **Bande multifonction**

La **bande multifonction** est une zone partagée contiguë à la chaussée, utilisée par différents modes de déplacements (piétons, cyclistes, motocyclistes).

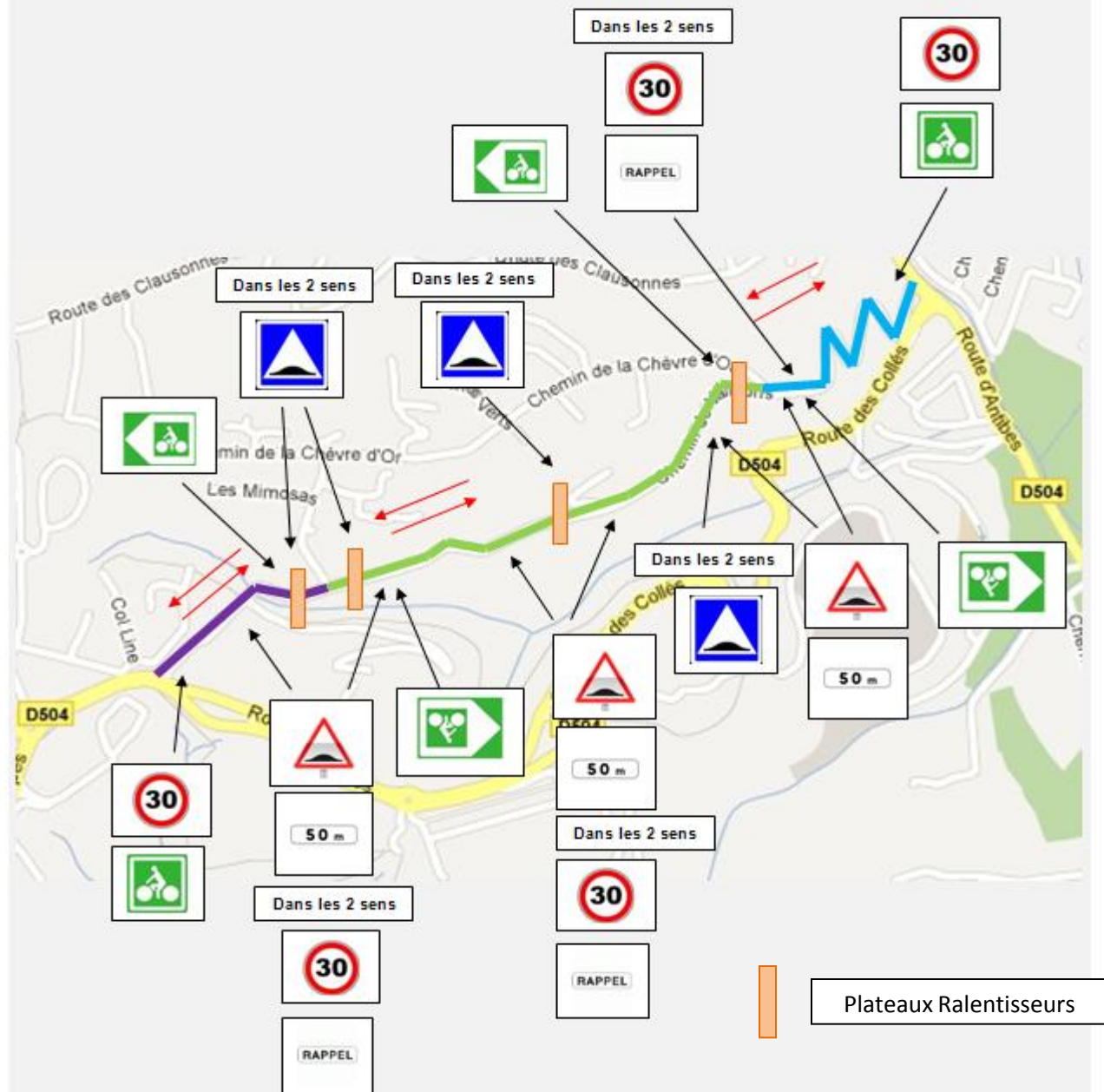
Elle est délimitée par des bandes blanches peintes au sol et peut être colorée.



VARIANTE 1 : DOUBLE SENS VL sur tout l'itinéraire

•Aucune modification du mode de circulation actuel

•Préservation de l'accès depuis la RD504 pour les usagers en provenance d'Antibes Ouest par le carrefour des « Chappes » en utilisant le carrefour de la Mariée



Panneaux Tranche Ferme :

Section Vieille route d'Antibes / Chemin de la Chèvre d'Or



Panneaux Tranche Conditionnelle 1 :

Section Chemin de la Chèvre d'Or / Entrée Domaine de la Chèvre d'Or



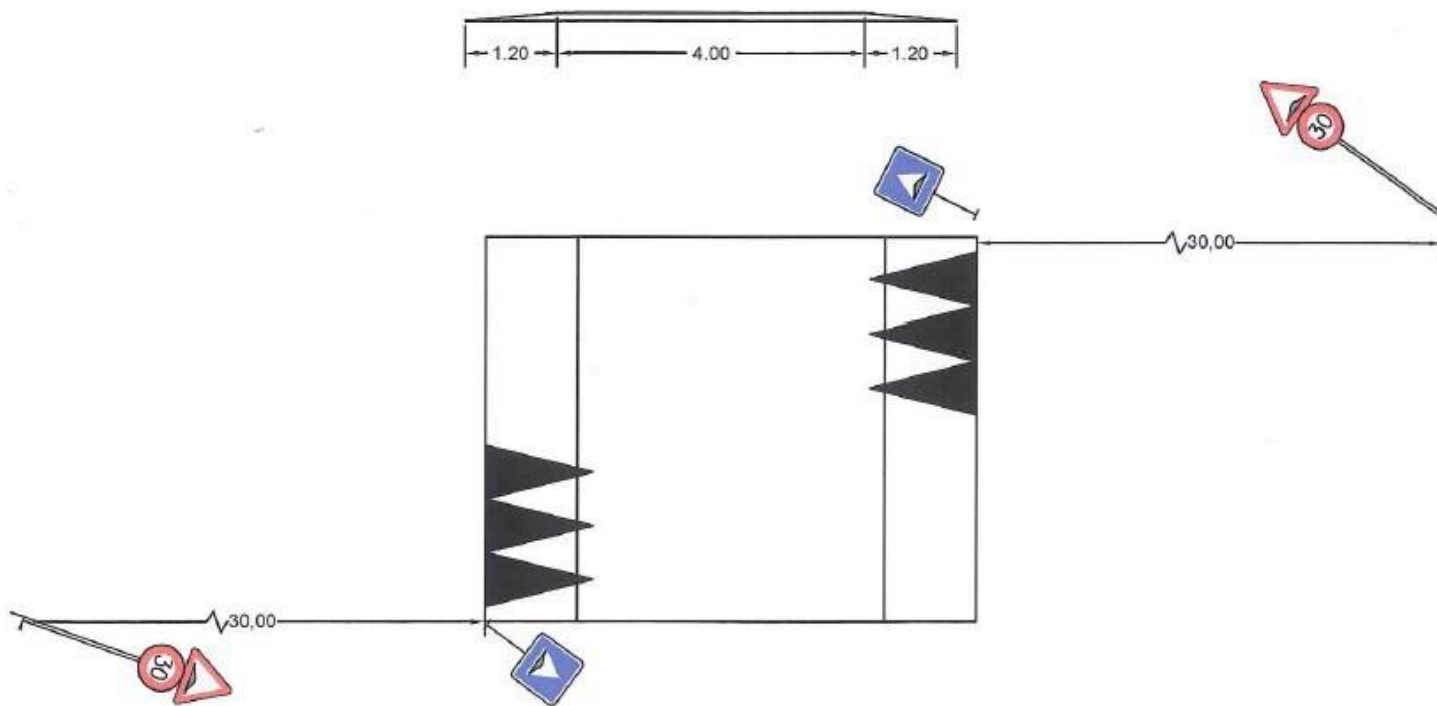
Panneaux Tranche Conditionnelle 2 :

Section Entrée Domaine de la Chèvre d'Or / RD 504



COUPE TYPE :

Plateaux ralentisseurs



VARIANTE 2 :

SENS UNIQUE VL

Section

Chemin de la Chèvre
d'Or Entrée Domaine de
la Chèvre d'Or

•Préservation de l'accès depuis la RD504 pour les usagers en provenance d'Antibes Ouest par le carrefour des Chappes en utilisant le carrefour de la Mariée jusqu'au domaine de la Chèvre d'Or



COUPE TYPE :

Glissières mixtes
bois/métal

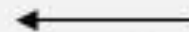


Glissières mixte
bois - métal

Chaussée – largeur moyenne 4,00m



Sens de Pente



Echéancier :

- **Délibération du 22 septembre 2011 :**

APPROUVE le principe du projet de réaménagement du chemin de Vallauris

SOLLICITE auprès de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis et autres partenaires financiers potentiels l'obtention des fonds de concours au taux le plus favorable possible

- **DCE en cours de finalisation (ajustement après réunion de ce jour).**
- **Lancement de la consultation : décembre 2011**
- **Choix des entreprises : janvier 2012**
- **Début des travaux Tranche Ferme: 1^{er} trimestre 2012**
- **Travaux Tranches Conditionnelles en suivant.**



MERCI de votre attention

Contacts:

Services Techniques

04 93 65 12 21

techniques@biot.fr

Élus référents:

DESCHAIRES-GAIDOUZ Sophie

Adjointe, Délégué aux Transports, à la Modernisation des services publics,
aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

sophie.deschaintres@biot.fr

FORTUNE Guillaume

Adjoint, Délégué aux travaux

Guillaume.fortune@biot.fr